

CRISPATIONS ET JUDICIARISATIONS DES RELATIONS AVEC ES FAMILLES : COMMENT AGIR EFFICACEMENT ET SEREINEMENT AU CŒUR DES COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES

APTITUDES

L'évolution du rapport à l'autorité et à la loi, l'impact des résonnances médiatiques, les attentes paradoxales des familles vis-à-vis de l'école complexifient les relations des chefs d'établissement avec les parents, notamment en cas de désaccord. Il s'agit donc de mettre au cœur de cette relation la connaissance des droits et des devoirs réciproques, mais aussi la prise en compte des postures adaptées aux situations. Cette double approche a pour but de pacifier les processus conflictuels et d'apaiser les conditions de travail, notamment pour les chefs d'établissement.

COMPÉTENCES

- ✓ Management global
- ✓ Pilotage éthique (C1-4)
- ✓ Management éducatif et pédagogique (C2-3)

OBJECTIFS

Permettre à chaque chef d'établissement de prendre appui sur des apports juridiques, des échanges entre pairs et des éléments de posture pour gagner en sérénité et en cohérence dans la gestion des conflits avec les familles :

- ✓ Identifier les repères juridiques à mettre en œuvre dans les établissements
- ✓ Identifier les leviers et les postures pour rester dans la relation avec les familles
- ✓ Travailler en collectif

•

PUBLIC CONCERNÉ

Être chef d'établissement du 2nd degré et adjoint

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- ✓ Relecture expérientielle des situations de conflits avec des familles
- ✓ Les ressources juridiques en matière : Contrat de scolarisation ; Règlement intérieur ; Harcèlement scolaire
- ✓ Quelques éléments sociologiques et psychologiques
- ✓ L'évolution des postures : autorité, négociation, accompagnement, conseil...

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- ✓ Temps d'apports avec support visuel
- ✓ Temps de réflexion individuel, échange en petits groupes
- ✓ Temps de co-élaboration, d'entraînement et de mise en pratique.

MODALITÉS DE SUIVI PÉDAGOGIQUE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- ✓ Positionnement individuel d'entrée et de sortie
- ✓ Retour d'expérience en fin de journée

LIVRABLES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Un support pédagogique de reprise de la formation est distribué sur place et/ou envoyé par mail.
- ✓ Un certificat de réalisation est envoyé par mail

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités	Détails
Moyens d'encadrement	Christophe MARTINEAU, consultant et formateur de Kadam Conseil Isabelle JOUAULT, juriste
Durée	1 jour - 6 heures
Date	À définir
Lieu	À définir - Siège social (Montrouge) ou en région
Droit d'inscription	Établissement < 200 élèves : 150 € /pers./jour Établissement > 200 élèves : 220 € /pers./jour 2 ^e personne de la structure et suivante(s) : 110€ / jour
Financement	Prise en charge AKTO (35 €/heure) et/ou fonds propres OGEC
Modalités d'accès	Inscription sur le site du SYNADIC jusqu'à 30 jours avant le début de formation
Accessibilité	Personne en situation de handicap ou nécessitant un aménagement : Contacter la responsable administrative
Contact	Bénédicte PRADIÉ - Responsable administrative 01 55 48 04 57 - b.pradie@synadic.fr

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Session(s)	Stagiaires	Personnes ayant répondu au questionnaire	Satisfaction
1	20	9	100 %

Mise à jour le 6 octobre 2026